



Parc national  
des Cévennes

07/03/14

# Création d'une plateforme de découverte du Parc national des Cévennes

## Cahier des charges de consultation



## Sommaire

1.	1. Contexte.....	3
2.	2. Objet de la consultation.....	3
3.	3. Objectifs de la plateforme de découverte du Parc national des Cévennes.....	3
4.	4. Les fondamentaux de la plateforme.....	4
	4.1 Des fonctionnalités incontournables.....	4
	4.2 La cartographie au centre de la plateforme.....	5
	4.3 Les contenus envisagés.....	5
5.	5. Les attendus de la prestation.....	6
	5.1 Création graphique.....	7
	5.2 Solution logicielle.....	7
	5.3 Maintenance.....	9
	5.4 Hébergement de la plateforme.....	10
	5.5 Les contenus à intégrer.....	10
6.	6. Contenu de la prestation.....	10
	6.1 Finaliser la définition du modèle et l'environnement graphique de la plateforme.....	10
	6.2 Réaliser le développement de la plateforme.....	10
	6.3 Assistance pour la prise en main de l'outil et intégration des données.....	10
7.	7. Livrables.....	11
8.	8. Calendrier.....	11
9.	9. Pilotage.....	11
10.	10. Formalités administratives.....	11
	10.1 Nom et adresse de l'organisme acheteur.....	11
	10.2 Type de consultation.....	11
	10.3 Déroulement de la sélection et critères d'attribution du marché.....	11
	10.4 Documents à disposition.....	12
	10.5 Pièces à fournir par le candidat.....	12
	10.6 Prix.....	12
	10.7 Contrat de maintenance et de formation.....	12
	10.8 Droits et propriétés.....	13
	10.9 Modalités de dépôt des offres.....	13

## 1. Contexte

Le Parc national des Cévennes a structuré depuis une vingtaine d'années des équipements concourant à la découverte douce de son territoire. L'offre proposée est aujourd'hui abondante notamment en matière de randonnée. Il existe actuellement plus de 5000 kms de sentiers balisés qui se déclinent en trois typologies :

- 15 sentiers de grande randonnée (GR)
- 300 sentiers de promenade randonnée (PR)
- 28 sentiers d'interprétation

Le Parc national des Cévennes accompagne également le développement de réseaux d'itinéraires VTT et équestre.

Cette offre de randonnée est actuellement promue à travers des éditions papier (fiches, topoguides) sous maîtrise d'ouvrage de différents opérateurs : FFRP, communautés de communes, et l'établissement public du Parc national des Cévennes. Elle n'est pas accessible sur Internet en dehors de quelques circuits ou fiches téléchargeables sous format PDF.

Par ailleurs, le Parc national des Cévennes a structuré son offre de découverte patrimoniale autour d'un réseau de trois écomusées, qui relient les différents sites culturels et d'interprétation de son territoire. Ce dispositif est promu par des cartes patrimoniales par massif sous format papier.

En outre, le Parc national des Cévennes fait vivre son territoire en organisant chaque année le Festival nature, qui regroupe plus de 500 animations gratuites à l'attention de tous les publics, du printemps à l'automne.

L'ensemble de ces dispositifs de découverte est actuellement en cours de restructuration, en cohérence avec la charte du Parc national des Cévennes et en étroite concertation avec tous les acteurs concernés. La mise à disposition au public de cette offre qualifiée constitue également un enjeu pour accompagner le développement et la promotion d'une destination Parc national des Cévennes.

Enfin, depuis plus de 10 ans le Parc national des Cévennes est engagé auprès d'Europarc dans la mise en œuvre d'une stratégie de tourisme durable fondée sur les principes de la charte européenne du tourisme durable. La randonnée non motorisée, la découverte des patrimoines, l'éducation à l'environnement sont au cœur de cette stratégie de tourisme durable. Il s'agit maintenant de promouvoir et d'accompagner cette destination avec des outils et des actions adaptés et plus modernes afin de rendre plus de visibilité à la spécificité de cette offre de découverte du Parc national des Cévennes.

## 2. Objet de la consultation

Cette consultation vise à la création d'une plateforme Internet de présentation de l'ensemble de l'offre de découverte du Parc national des Cévennes incluant un outil cartographique interactif. Cette plateforme destinée au grand public, accompagne le visiteur pour la découverte de l'espace protégé, sur la base de la découverte douce des patrimoines naturels et culturels.

## 3. Objectifs de la plateforme de découverte du Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes dispose à ce jour d'un site internet institutionnel : <http://www.cevennes-parcnational.fr/>

Ce site construit pour présenter l'établissement public, son territoire et ses patrimoines, dispose d'une rubrique « votre séjour » présentant les dispositifs, les prestataires partenaires, les catégories d'itinéraires de randonnée.

Ce site ne permet pas au visiteur de se repérer dans l'espace, de préparer son parcours ou ses itinéraires en fonction de ses attentes et aptitudes, ne fournit pas d'informations détaillées sur les patrimoines naturels et culturels rencontrés sur l'itinéraire, ne permet pas le repérage de l'offre sur le secteur ou la période de son séjour.

Il n'est pas conçu pour aider le touriste à préparer son séjour en amont ou sur place ; il ne permet pas non plus de donner une bonne visibilité pratique et interactive de l'offre de découverte du Parc national.

Les partenaires, comités départementaux du tourisme, le portail « Cévennes », disposent de sites de promotion des destinations des départements, de valorisation des atouts touristiques des territoires, de commercialisation de prestations. Ces sites sont généralistes et présentent l'ensemble de l'offre touristique du territoire.

En matière d'itinérance et de randonnée, le site « Cévennes-tourisme » présente les GR avec l'itinéraire sur fond Google Map ; mais la cible principale reste la promotion des prestataires.

Les sites des partenaires en charge de la promotion touristique ne développent pas l'accompagnement du visiteur au repérage et à l'orientation du visiteur sur l'itinéraire ; les contenus orientés sur la découverte des patrimoines sont absents.

La création d'un outil convivial d'accompagnement de la destination Parc national vise plusieurs objectifs :

- la lisibilité et la promotion d'une offre de découverte spécifique du Parc national : découverte douce et protection des patrimoines, sensibilisation et partage de la connaissance. Cet outil n'a pas vocation à présenter l'ensemble de l'offre et des prestations touristiques du territoire ;
- la mise à disposition pratique et gratuite d'une offre de découverte et d'information : cartographie, contenus d'interprétation, pas de commercialisation ;
- un outil pour préparer en amont son séjour et pour le vivre pendant le séjour ;
- une aide à la construction d'un séjour basé sur les valeurs du Parc national et vivre une expérience : respect, partage, authenticité, engagement ; accompagner le visiteur vers un tourisme durable.

## 4. Les fondamentaux de la plateforme

Il s'agit de créer une nouvelle plateforme numérique autonome sur internet, disposant d'un nom de domaine spécifique, et à laquelle l'internaute peut accéder par un lien via le site internet du Parc.

Cette plateforme doit permettre à l'utilisateur de répondre à trois besoins :

- S'informer
- Découvrir
- Séjourner

La plateforme doit :

- être attrayante, dynamique dans son design; objectif de communication et d'accompagnement de la promotion de la destination Parc national ;
- être très illustrée par de belles photos, paysages... ;
- mettre en avant un ensemble d'éléments permettant la découverte d'un secteur (massif) et valorisant l'itinérance (clusters, popup d'accueil) ;
- utiliser des pictogrammes et éléments figuratifs simples et intuitifs pour éviter de surcharger l'interface tout en facilitant la navigation ;
- fournir une information sur la réglementation en cœur ;
- présenter une version multilingue (anglais) ;
- être également consultable sur tablettes et smartphones (responsive web design).

### 4.1 Des fonctionnalités incontournables

La plateforme, interface pour le grand public, doit permettre :

- la découverte facilement accessible au grand public par un bon référencement ;
- l'internaute doit trouver ce qu'il cherche en 3 ou 4 « clics » maximum ;
- pour chaque objet de découverte, possibilité d'ouvrir une page descriptive avec photos, informations générale, possibilité de visualiser une carte précise de l'itinéraire et des éléments de découverte, possibilité de télécharger une fiche descriptive de l'objet en PDF et/ou en GPX et de l'imprimer ;
- la recherche par l'internaute doit être facilitée par des possibilités de filtres suivant des menus déroulant ou pictogrammes cliquables permettant ainsi à l'internaute d'affiner sa recherche en fonction du type de contenu (randonnées, écomusées, prestataires, hébergement, ...):
  1. Thèmes : faune, flore, paysage, agropastoralisme, histoire et patrimoine culturel, architecture, forêt, lacs et rivières ;
  2. Localisation : massif, vallées ou secteurs, communes ;

3. Pour la randonnée : type (pédestre, VTT, équestre), distance, durée, difficulté, dénivelé, ... ;

## 4.2 La cartographie au centre de la plateforme

La plateforme grand public devra intégrer un module cartographique qui fera la force et la plus-value innovante de cette application : repérage aisé, interactivité, transversalité de la navigation entre les objets de découverte.

la module cartographique doit permettre de :

- valoriser l'ensemble des éléments du site ;
- situer le visiteur sur le territoire avec des fonds et des objets cartographiques qui s'adaptent à différentes échelles ;
- consulter le plan de circulation<sup>1</sup> à un niveau infra-communal.

### L'application « Geotrek »

L'outil « Geotrek<sup>2</sup> » réalisé par le Parc national des Écrins, le Parc national du Mercantour, le Parc Alpi Maritime et Makina Corpus, sera repris pour le Parc national des Cévennes. Geotrek est une application web permettant d'assurer la gestion des sentiers et la valorisation des itinéraires de randonnées. Elle se compose d'une application métier à usage interne permettant d'administrer l'ensemble des données relatives aux sentiers et aux itinéraires de randonnées (Geotrek) et d'une application accessible à tous permettant de consulter l'offre de randonnée (Geotrek-Rando). Cette application peut être consultée depuis le site du Parc national des Écrins<sup>3</sup>. Geotrek a été publié sous licence libre BSD.

Les codes sources de l'application sont téléchargeables depuis la plateforme github :

- Geotrek - application d'administration : <https://github.com/makinacorpus/Geotrek>
- Geotrek-Rando - application "grand public" : <https://github.com/makinacorpus/Geotrek-rando>

La communication entre les plateformes (administration et grand public) est réalisée grâce à une API<sup>4</sup>. En effet, Geotrek-Rando est constitué de données synchronisées régulièrement depuis la base de données de Geotrek.

Le volet « gestion des sentiers » de cet outil sera alimenté à partir des bases de données disponibles au Parc national des Cévennes ; le volet valorisation (application grand public) servira de modèle pour la création de la plateforme numérique du Parc national des Cévennes. Des développements complémentaires seront à réaliser afin de couvrir l'ensemble des objectifs, besoins et fonctionnalités attendus par le Parc national des Cévennes.

## 4.3 Les contenus envisagés

Les contenus envisagés se répartissent selon trois axes répondant chacun aux objectifs de la plateforme:

- S'informer
- Découvrir
- Séjourner

Cette structuration devra transparaître de façon implicite au sein de la plateforme de façon à faciliter la navigation de l'utilisateur tout en lui permettant de croiser les éléments des différents axes.

L'axe « s'informer » a pour rôle de fournir aux utilisateurs une lecture de premier niveau du Parc national des Cévennes et une présentation des points d'information. Les axes « découvrir » et « séjourner » doivent permettre à l'utilisateur de construire à proprement parler son séjour en lui proposant des activités « douces », respectueuses de l'esprit du Parc et fondées sur les principes de la charte européenne du tourisme durable.

Les objets de découverte correspondant aux axes « découvrir » et « séjourner », seront structurés sous forme de catégories.

Tous les contenus seront spatialisés et associés à des thèmes permettant ainsi la navigation inter-catégories (filtres de premier niveau).

<sup>1</sup> Le plan de circulation est une représentation cartographique en zone cœur des routes et sentiers ouverts ou fermés à la circulation .

<sup>2</sup> <http://geotrek.fr/>

<sup>3</sup> <http://rando.ecrins-parcnational.fr/fr/>

<sup>4</sup> *Application Programming Interface*

En outre, un ensemble de filtres de second niveau permettra à l'utilisateur d'affiner sa recherche au sein d'une catégorie.

L'organisation, la présentation et le fonctionnement de la plateforme seront largement inspirés ou repris de l'application "Geotrek-Rando" (page d'exploration, fiche descriptive).

**Cf annexe 1 : Maquette de la page d'exploration de la plateforme de découverte (document non contractuel)**

### **a) S'informer**

La présentation générale du Parc sera réalisée au travers de contenus éditorialisés (textes et contenus multimédias) présents sur l'ensemble du site (pages statiques).

Ces contenus portent sur :

- la localisation et l'accès au Parc ;
- une description des massifs et de leurs spécificités ;
- une description générale du patrimoine naturel et culturel du territoire ;
- la réglementation en vigueur dans le cœur du Parc (camping/bivouac/feu/cueillette...) ;
- un lien vers la boutique en ligne du Parc.

Conjointement à ces présentations générales, l'utilisateur pourra également repérer spatialement les points d'informations (Maisons du Parc, Relais d'information et Villes portes) et consulter le plan de circulation.

### **b) Découvrir/Séjourner**

La découverte et le séjour dans le Parc national des Cévennes se traduisent dans la plateforme par une présentation des activités et services recommandés.

Les objets de toutes les catégories contiendront à minima les informations suivantes :

- un titre
- une image miniature
- la localisation (sous forme de point ou d'itinéraire)
- une description et un ensemble de contenus multimédias
- une ou des thématiques

#### **Axe « découvrir »**

Les catégories correspondant à cet axe sont :

- les itinéraires de randonnée : pédestre (GR, GRP, PR), VTT et équestre,
- les activités de pleine nature : base de plein air, escalade, accrobranche, ....
- les professionnels recommandés : randonnée pédestre, équitation, spéléologie, ....
- les Écomusées : sentiers, sites et musées du système d'interprétation,
- les sites recommandés (qui n'appartiennent pas aux écomusées),
- le Festival nature : animations, sorties diverses, ...

#### **Axe « séjourner »**

Les catégories correspondant à cet axe sont :

- les hébergeurs recommandés
- les gîtes d'étapes
- les restaurateurs ou tables d'hôtes recommandés
- les produits du terroir « Esprit Parc National »
- les séjours 100 % écotouristiques

Pour alimenter la plateforme, les données devront être intégrées à partir des bases de données spatialisées actuellement disponibles :

- bases de données sentiers et plan de circulation
- Festival nature
- hébergements
- Écomusées

## 5. Les attendus de la prestation

### Préambule

Ce cahier des charges ne fournit pas une description exhaustive des prestations attendues. Le soumissionnaire notifiera tout oubli, erreur, ambiguïté qui pourrait interdire ou gêner la mise en œuvre totale ou partielle du projet.

La co-traitance et la sous-traitance seront acceptées si elles améliorent la prestation et dès lors qu'elles seront transparentes.

Réunions de travail : il est entendu que les réunions de travail auront lieu au siège du Parc national des Cévennes à Florac.

### 5.1 Création graphique

Les parcs nationaux de France disposent d'une charte graphique mais celle-ci ne prévoit pas, à ce jour, de déclinaison pour les sites internet. Chaque Parc national a un code couleur spécifique.

Le soumissionnaire tiendra compte de la charte graphique de Parcs nationaux de France<sup>5</sup> – code couleur et logotype – pour créer l'univers graphique de la plateforme.

Les candidats pourront télécharger un document pdf présentant les principaux éléments de la charte graphique de Parcs nationaux de France, à l'adresse suivante : <http://www.cevennes-parcnational.fr/Acces-directs/Charte-graphique-des-parcs-nationaux>.

Le prestataire, tout en tenant compte de cet univers graphique, devra proposer une création graphique dynamique et attractive pour l'objectif et le public visé par le projet. La proposition graphique tiendra compte de celle de l'application « Geotrek-Rando » et des possibilités d'évolution/reprise de celle-ci.

Le logo de la réserve de biosphère des Cévennes sera également intégré dans l'univers graphique de la plateforme. Il n'existe pas à ce jour de charte d'utilisation de ce logo.

Le logo du Bien « les Causses et les Cévennes » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sera également intégré.

Le prestataire commentera ce projet d'univers graphique et expliquera sa pertinence au regard des objectifs de l'outil et des publics cibles.

Il présentera *a minima* un projet de page d'accueil de la plateforme (ou popup), un projet de page d'exploration et un projet de fiche descriptive, le tout décliné en 3 formats : PC, tablettes, smartphone.

### 5.2 Solution logicielle

Le soumissionnaire proposera une architecture reposant sur des outils open source exclusivement. Il est demandé au prestataire que l'ensemble des développements soient documentés, publiés sous licence libre et déposés dans une forge (github).

Au vu de la mutualisation des outils au sein des Parcs nationaux, le prestataire choisi sera tenu d'intégrer les nouveaux développements aux applications Geotrek/Geotrek-Rando sans refonte majeure ; cela de façon à permettre l'incorporation des développements en cours ou planifiés (Geotrek-mobile).

Cette plateforme repose sur les technologies python (framework Django), leaflet, javascript avec comme système de gestion de bases de données PostgreSQL/PostGIS.

Par ailleurs, le Parc dispose actuellement d'un ensemble d'outils internes permettant la saisie et la consultation des données. Ces outils utilisent les technologies php, openlayer, javascript (extjs) avec des bases de données PostgreSQL/PostGIS.

De façon à éviter un éparpillement technologique, il serait préférable que le soumissionnaire propose une plateforme reposant sur les technologies précédemment citées.

#### a) Caractéristiques techniques

##### Normes et outils

Le soumissionnaire respectera :

- les normes W3C<sup>6</sup> (HTML5 – CSS3...)

<sup>5</sup> <http://www.parcsnationaux.fr/>

<sup>6</sup> <http://www.w3.org/TR/#Recommendations>

- le Référentiel général d'accessibilité des administrations (RGAA)<sup>7</sup>

### Compatibilité avec les navigateurs

Cette plateforme doit être conçue avec une déclinaison mobile «responsive web design »

La plateforme de découverte du Parc national des Cévennes sera entièrement compatible avec les versions suivantes des principaux navigateurs :

- à partir d'Internet Explorer version 9 ;
- à partir de Mozilla Firefox version 16 ;
- à partir de Safari 6.0 ;
- à partir de Chrome version 23 ;
- ainsi qu'avec les versions à venir de ces navigateurs, pour les systèmes d'exploitation Windows, Mac ou Linux, et les systèmes d'exploitation mobiles (iOS Safari, Android Browser, Blackberry Browser, IE Mobile).

Le soumissionnaire veillera à tester les pages de la plateforme dans ces différents environnements et à prendre les mesures nécessaires pour un affichage optimal.

### Résolution d'écran

La plateforme sera optimisée pour les résolutions d'écran 1024 x 768.

### Performance

Le soumissionnaire s'assurera que la page d'accueil ait, pour une connexion de 2 Mb/s, un temps de chargement inférieur à 2 secondes.

Le contenu de la plateforme sera totalement séparé de la forme. Les spécifications de style devront être déportées dans des feuilles de style CSS, qui seront par ailleurs minifiées, tout comme les fichiers javascript.

Ces feuilles de style pourront être modifiables par les administrateurs.

### Plugins

Certains documents étant au format .pdf, l'utilisation du plugin Acrobat Reader dans sa version gratuite sera autorisée.

Les accès aux interfaces de consultation et de gestion des fonctionnalités de la plateforme ne devront pas nécessiter de plugins additionnels.

Pour des raisons de sécurité, la configuration et le paramétrage des produits mis en place seront sécurisés au maximum (tous les patches de sécurité seront appliqués, la configuration sera totalement sécurisée...)

Le soumissionnaire précisera les dispositions qu'il compte appliquer pour sécuriser le système.

## b) Fonctionnalités obligatoires

### Back office

L'objectif de la plateforme d'administration sera de permettre :

- la gestion des contenus (catégories des axes découvrir, séjourner): réalisation des opérations CRUD (create, read, update, delete) au travers d'un outil simple et intuitif ;
- la modification des pages "statiques" à l'aide d'un éditeur WYSIWYG (réglementation des activités, présentation de la plateforme, ...) ;
- la gestion de fichiers multimédias associés aux contenus (images, vidéos, fichiers audio, documents pdf et autres...) ;
- l'intégration de textes enrichis par un éditeur de type WYSIWYG dans les différentes langues (à minima français, anglais) ;
- la géolocalisation des contenus au travers d'une cartographie ;
- la gestion du cycle de vie des contenus au travers de métadonnées (date de publication, date de fin de publication, date de dernière modification, nom du rédacteur) ;
- la gestion d'un workflow simple de traitement d'un contenu (rédaction -> attente de validation -> validation/publication) ;
- la gestion des profils des contributeurs (administrateur, validateur, rédacteur...) ;
- la gestion de droits d'accès fins pour chaque contributeur (visualisation / création / édition /

<sup>7</sup> <http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite>

suppression / validation de certains type de contenus). Pour éviter la redondance d'informations, il serait judicieux de prévoir la possibilité de récupérer ses données depuis la base de données "utilisateurs" du Parc national des Cévennes ;

- la recherche de contenus existants au travers de filtres textuels et cartographiques ;
- l'administration de listes de valeurs (thèmes, type d'activité, ....) ;
- la configuration des langues supportées par la plateforme.

Le soumissionnaire proposera toute autre fonctionnalité qui lui paraîtra intéressante et la distinguera dans le devis.

### **Front office**

L'objectif de la plateforme de découverte sera de permettre :

- la navigation simple et intuitive entre les différentes catégories ;
- la visualisation des résultats sous forme de liste et sur la carte sous forme de pictogrammes (dépendant de la catégorie) ;
- affichage d'une info-bulle lors du passage de la souris sur un élément dans la cartographie ;
- un filtrage dynamique des résultats :
  1. filtres de premier niveau : catégorie, thème, emprise de la carte, massif, commune ;
  2. filtres de second niveau : ces filtres sont spécifiques à chaque catégorie. Lorsque l'utilisateur sélectionne une ou des catégorie(s), ces filtres doivent apparaître sous la barre des filtres de premier niveau.
- la consultation des fiches descriptives détaillées propres à chaque catégorie et leur export (pdf) ;
- le téléchargement des données spatiales sous forme de fichiers GPX / KML... ;
- l'affichage de fonds cartographiques au travers de WMS et de l'API Geoportail ;
- la consultation du plan de circulation ;
- l'affichage des contenus dans les différentes langues ;
- le bon référencement naturel de cette plateforme ;
- l'intégration d'un outil statistique de la fréquentation de la plateforme ;

### **En option :**

- le partage des informations vers les réseaux sociaux (ex : "liker" sur Facebook).

### **Dépersonnalisation**

Les différents modules de la plateforme de découverte devront intégrer une possibilité de dépersonnalisation (ex : intégration de fonds cartographiques sur une zone différente, projections géographiques potentiellement différentes comme celles des parcs nationaux ultramarins, customisation des interfaces : logos, feuilles de style). Le coût de cette dépersonnalisation devra être détaillé dans le devis si elle entraîne des surcoûts.

## **5.3 Maintenance**

La solution logicielle bénéficiera d'une maintenance gratuite les douze premiers mois qui suivront la date de mise en service de la plateforme. Le soumissionnaire indiquera les conditions d'application de cette garantie contractuelle (délai d'intervention, horaires d'accessibilité à une hotline, prestations incluses et exclues...).

Au-delà des douze premiers mois, la maintenance de la plateforme sera assurée dans le cadre d'un contrat d'une durée de trois ans, éventuellement renouvelable : le soumissionnaire proposera donc un projet de contrat de maintenance. Ce projet de contrat indiquera les jours, horaires et délais d'intervention. Il inclura le préventif, le dépannage et l'évolutif.

**Préventif** : le soumissionnaire effectuera des visites régulières afin de contrôler et de maintenir la configuration en état de marche.

**Dépannage** : le contrat de maintenance s'appliquera pour toute anomalie de fonctionnement, ou toute panne de la responsabilité du Parc national des Cévennes (erreur d'exploitation, dysfonctionnement suite à un problème de matériel...). Selon le type de problème à régler, la maintenance pourra s'effectuer par télémaintenance, assistance téléphonique ou intervention sur site.

### **Évolutif** :

Le contrat de maintenance s'appliquera dans les cas suivants :

- changement de version du logiciel de base ;
- évolutions du logiciel entraînées par l'évolution de l'architecture d'exploitation (système

- d'exploitation, SGBD, autres logiciels nécessaires au fonctionnement du logiciel) ;
- suivi régulier des mises à jour de sécurité ;
- évolutions réglementaires.

Toute intervention fera l'objet d'un compte-rendu d'intervention détaillé.

## 5.4 Hébergement de la plateforme

L'hébergement de la plateforme ne sera pas assuré par le prestataire mais directement assumé par le Parc national des Cévennes. En revanche, les caractéristiques serveur seront à fournir par le prestataire.

## 5.5 Les contenus à intégrer

Le Parc national des Cévennes fournira au prestataire les contenus génériques disponibles ainsi que les photos ou documents à mettre en ligne.

Le prestataire, une fois l'outil créé, intégrera l'ensemble des données, données cartographiques, contenus textes, photos ou illustrations fournis par le Parc national des Cévennes.

Le Parc national des Cévennes dispose d'une grande partie des informations et contenus à intégrer dans la plateforme au démarrage du projet. L'opération de restructuration des itinéraires de promenade-randonnée conduira les collectivités maître d'ouvrage de ces itinéraires à retravailler leur réseau d'itinéraires. Au fil de l'eau de la révision de ces réseaux, les informations cartographiques et pédagogiques seront intégrées à la plateforme. La possibilité de saisie de données et de contenus par des partenaires du Parc national des Cévennes doit être prévue pour les réseaux de randonnée. La publication de ces contenus est conditionnée par une validation du Parc national des Cévennes.

## 6. Contenu de la prestation

### 6.1 Finaliser la définition du modèle et l'environnement graphique de la plateforme

- Analyse des dispositifs et des outils de promotion existants (randonnée, écomusée, Festival nature, site internet du Parc national des Cévennes)
- Analyse des objectifs et cibles des outils de promotion des partenaires : CDT48, CDT30, Cévennes Écotourisme, Office de tourisme de Florac
- Définition précise des catégories, thèmes, filtres et fonctionnalités de la plateforme à développer
- Définition de la charte graphique, intégrant la charte graphique du Parc national des Cévennes
- Iconographie représentant les différents éléments thématiques et les filtres présentés dans l'outil de découverte et d'administration.

Livrables : présentation détaillée du projet

### 6.2 Réaliser le développement de la plateforme

- Création de l'outil et de son environnement graphique en intégrant les acquis de l'application « Geotrek ».
- Validation de l'opérabilité du système et conduite des tests nécessaires jusqu'à l'obtention d'un produit valide et opérationnel.

### 6.3 Assistance pour la prise en main de l'outil et intégration des données

#### Formation

- dès la mise à disposition de l'outil, le prestataire formera les agents du Parc national des Cévennes à l'utilisation et la saisie des données pour les mises à jour ou l'intégration de nouvelles données.
- Pendant les 3 premières années d'utilisation de l'outil, le prestataire formera et accompagnera les partenaires dans la saisie de données ; en particulier, les structures maître d'ouvrage de réseaux de sentiers devront intégrer de nouveaux réseaux et les informations afférentes à ce réseau dans l'application.

## Intégration des données

- Récupération et intégration des bases de données notamment pour l'application cartographique.
- Intégration des données initiales.

## 7. Livrables

Le soumissionnaire devra fournir un certain nombre de livrables, notamment des documentations techniques et utilisateurs, sur support papier et support électronique, en langue française :

cahier d'exploitation et d'administration :

- documentation d'installation (ensemble des logiciels) ;
- manuel utilisateur ;
- supports de cours, pour tous les bénéficiaires des formations.

Il fournira par ailleurs l'ensemble des codes source informatiques de la plateforme.

### Serveur test

Le soumissionnaire fournira au Parc national des Cévennes un identifiant et un mot de passe pour accéder à un serveur test pendant toute la durée de réalisation de la plateforme de découverte.

### Livraison de la plateforme

Le prestataire devra remettre au commanditaire la plateforme intégrant l'ensemble des contenus fournis par le Parc national des Cévennes.

## 8. Calendrier

Délai de réalisation : Le projet devra être finalisé pour **XXX**. Le calendrier précis avec les délais d'exécution de chaque étape sera établi entre le Parc national des Cévennes et le soumissionnaire sélectionné.

Les principales étapes :

- Réunion de cadrage et démarrage des travaux : avril 2014
- Rapport de définition de l'outil : juin 2014
- Livraison de la plateforme valide avec les contenus initiaux : octobre 2014

## 9. Pilotage

Le projet sera suivi par un comité de pilotage animé par le Parc national des Cévennes et associant :

- Parc national des Cévennes : Service accueil et sensibilisation, cellule SI
- CDT48 ou CDT30 ;
- CG48 ou CG30 ;
- Un représentant de communauté de communes et/ou un pays ;
- Un office de tourisme.

## 10. Formalités administratives

### 10.1 Nom et adresse de l'organisme acheteur

Établissement public du Parc national des Cévennes  
6 bis, place du Palais  
48400 FLORAC  
Correspondant : Bruno Daversin ( 04 66 49 53 06)  
mail : [bruno.daversin@cevennes-parcnational.fr](mailto:bruno.daversin@cevennes-parcnational.fr)

### 10.2 Type de consultation

Marché public à procédure adaptée, lot unique.

### 10.3 Déroulement de la sélection et critères d'attribution du marché

Les offres adressées par les candidats seront appréciées au regard des critères suivants :

- qualité de la proposition technique en terme d'architecture, de performance, d'ergonomie,

- d'intuitivité et d'attractivité visuelle au vu des critères définis : 30 %
- références du prestataire dans les applications web intégrant du webmapping, le web design, la gestion de données et les outils numériques de promotion d'une offre touristique ou de découverte d'un territoire : 20 %
- capacité de la structure à mener à bien le projet dans les délais impartis : équipes, ressources, matériel, et calendrier prévisionnel présentant les délais d'exécution de chaque étape : 20 %
- montant de l'offre et coût du contrat de maintenance avec justifications détaillées : 30 %

Une audition des meilleures candidatures peut être envisagée au regard des propositions reçues.

#### 10.4 Documents à disposition

- Site internet du Parc national des Cévennes ;
- Ensemble de la documentation gratuite du Parc national des Cévennes ;
- un topoguide autour du Parc ;
- Application "Geotrek".

#### 10.5 Pièces à fournir par le candidat

- lettre de candidature (DC4) ;
- déclaration du candidat (DC5) ;
- acte d'engagement (DC8) ;
- devis détaillé (voir article 4) ;
- RIB/RIP ;
- projet de contrat de maintenance ;
- note descriptive montrant la compréhension de la commande et sa traduction en propositions d'outils ou de fonctionnalités, les étapes de travail ;
- calendrier prévisionnel présentant les délais d'exécution de chaque étape ;
- références spécifiées au point 2 du 10.3 ;
- proposition graphique de la plateforme en format numérique ou accessible sur site internet ;
- une offre tarifaire.

#### 10.6 Prix

Le soumissionnaire chiffrera séparément les prestations suivantes :

- création de l'univers graphique de la plateforme ;
- conception, réalisation et mise en service de la plateforme, incluant la maintenance gratuite les 12 premiers mois qui suivront la date de mise en service du site ;
- intégration des données ;
- formation de 3 à 5 personnes au siège administratif du Parc national des Cévennes dès la mise en service ;
- dépersonnalisation de la plateforme.

Ce chiffrage se présentera sous la forme d'un tableau.

Le prix proposé sera ferme et définitif. Il inclura l'ensemble des prestations et notamment les frais de personnel, les livrables, les frais de déplacement.

#### 10.7 Contrat de maintenance et de formation

Le soumissionnaire proposera un contrat de maintenance de la plateforme d'une durée de trois ans éventuellement renouvelable, incluant une prestation de formation pour la plateforme d'administration alimentée par les partenaires du Parc national des Cévennes au cours des 3 premières années suivant la mise en service.

Le soumissionnaire indiquera les conditions de la maintenance de la plateforme (délai d'intervention, horaires d'accessibilité à une hotline, prestations incluses et exclues...)

Le soumissionnaire disposera d'un mois à compter de la date contractuelle de livraison pour effectuer la mise en service de la plateforme.

À partir de cette date, le Parc national des Cévennes procédera, dans un délai de 15 jours, à la

vérification d'aptitude (VA). Si la VA est positive, le Parc national des Cévennes procédera au paiement d'un acompte dont le montant ne pourra excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

À partir de la validation de la VA, le Parc national des Cévennes procédera pendant 2 mois à la vérification du service régulier (VSR). Si le bon fonctionnement de l'application est constaté, le Parc national des Cévennes pourra signer la VSR et payer le solde du marché dans le délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

En revanche, si le Parc national des Cévennes constate des dysfonctionnements, il pourra bloquer la procédure de VSR et reporter d'autant le délai de paiement.

En cas de dysfonctionnement qui lui seraient imputables, le soumissionnaire interviendra à ses frais pour remettre le système en état de fonctionnement.

### **10.8 Droits et propriétés**

Les droits d'exploitation de l'univers et des éléments graphiques de la plateforme seront cédés par le prestataire et appartiendront de plein droit et à titre exclusif au Parc national des Cévennes pour ses supports de communication existants et à venir.

### **10.9 Modalités de dépôt des offres**

Dates limite de réception des offres : **XXX**

Calendrier de sélection : **XXX**

Durée de validité des offres : 90 j à compter de la date de remise de l'offre.